

POULETS DE CHAIR



La Boîte à outils

AVICULTURE

L'objectif de cette boîte à outils est de donner des clefs pour conduire un élevage de volailles de chair en AB en Île-de-France. Les données présentées sont basées sur les savoir-faire des paysans bio franciliens et l'expertise de l'Etablissement Régional de l'Élevage.

Cette boîte à outils est complémentaire d'un accompagnement collectif (formations, ...) et individuel.



• GAB ÎDF •

Agriculteurs BIO d'Île-de-France

Votre conseiller :

06 83 36 82 72

h.guggenbuhl@
bioiledefrance.fr

Les +

- ▶ Atelier de diversification lorsque l'on fait des grandes cultures et des céréales
- ▶ Valorisation des céréales de la ferme et de la fumure de l'élevage
- ▶ Demande régulière et importante sur la région Île-de-France.

Les -

- ▶ Obligation de présence journalière
- ▶ Normes de Biosécurité contraignantes
- ▶ Élevage très technique dans sa mise en place temporelle (gestion simultanée de plusieurs bandes)
- ▶ Élevage difficile sur terrain non plat
- ▶ Investissements élevés
- ▶ Peu d'abattoirs certifiés AB en ÎDF



Fiche d'identité

Il existe 1 souche de volailles de chair principalement utilisée en Bio pour ce type d'élevage.

Le cou nu : Ces poulets rustiques à croissance lente sont très présents dans les élevages avicoles de chair dits alternatifs dont les élevages biologiques.

▶ Originaire de Transylvanie (Roumanie), cette espèce est aujourd'hui hybride.

▶ Le cou nu roux développe une belle chair peu grasse et peut peser entre 1,6 et 2,8 kg au bout de 15-17 semaines d'élevage (avec 600g de différence entre les mâles et les femelles).

Pré-requis

- ▶ Avant de se lancer dans un tel projet, il faut se demander si on a « la fibre de l'élevage ».
- ▶ Il est fortement recommandé de suivre une formation (avipôle de Ploufragan par exemple) et d'effectuer des stages de 2 à 4 mois, idéalement, pour voir le cycle complet d'une bande.
- ▶ Avoir suivi une formation Biosécurité



Réglementation

Cahier des charges AB		Simulation pour 500 poulets
DENSITE (INTERIEURE)	16 poulets / m ² *	32 m ² de bâtiments
DENSITE (EXTERIEURE)	2,5 m ² / poulet *	1 250 m ² de parcours pour chaque bâtiment
TRAPPES DE SORTIE	Minimum 4 m / 100 m ²	1,30 m de trappes par bâtiment
VIDE SANITAIRE (BÂTIMENT)	2 semaines (après nettoyage)	
VIDE SANITAIRE (PARCOURS)	8 semaines	

* Attention, ces densités s'appliquent pour les bâtiments mobiles. Pour les bâtiments fixes, les densités sont différentes.

Réglementation Sanitaire

Chaque bâtiment d'élevage doit être déclaré à la DDPP qui lui attribue un numéro d'Identification Unique Atelier Volaille (INUAV).

Cela implique également des dépistages réguliers de la salmonelle, notamment avant l'abattage de chaque lot.



Paroles d'agriculteurs

Conseils basés sur les retours d'expérience des paysans bio franciliens

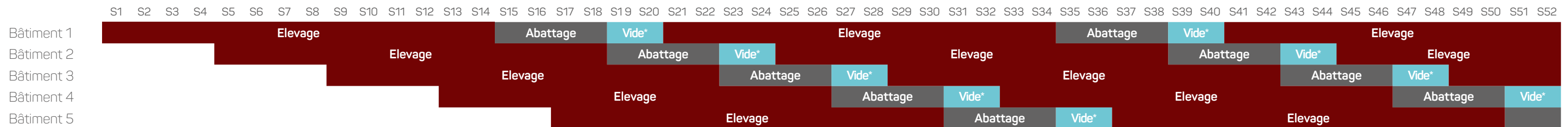
Gérer l'eau pour éviter les parasites :

Il faut éviter au maximum la stagnation de l'eau.

est recommandé d'acidifier l'eau de boisson avec du vinaigre de cidre bio à hauteur de 1 ou 2% une fois par mois (permettant de limiter le risque parasitaires, notamment la coccidiose).

Il est également possible d'utiliser du peroxyde d'hydrogène. A adapter selon l'état du cheptel.

Exemple de planning d'élevage sur la première année :



* Vide sanitaire dans le bâtiment

Bien qu'il soit possible de travailler avec seulement 5 bâtiments, il peut être intéressant d'en avoir un supplémentaire pour allonger les vides sanitaires ou faire face aux imprévus (une bande qui met plus de temps à être vendue qu'escompté, etc.).

1 Les poussins cou nu roux sont commandés au moins 3 semaines avant réception. Ils sont achetés autour de 0,65-1€HT et sont réceptionnés à l'âge de 1j, en général, en bande de 400 à 600 environ (mais cela dépend du dimensionnement des bâtiments et de l'élevage). Ils sont élevés ensuite pendant environ 14 semaines.

2 Il existe deux façons principales d'élever les poussins de 1j réceptionnés ;

- **Soit directement dans le bâtiment d'élevage** (le plus courant) à condition de pouvoir le chauffer, à l'aide par exemple d'une bonbonne de gaz mobile. Cela évite le stress lié au déplacement des poussins vers leur bâtiment d'élevage. C'est le cas présenté sur ce schéma.
- **Soit en poussinière** : bâtiment chauffé réservé aux premières semaines d'élevage des poussins avant qu'ils ne rejoignent leur bâtiment d'élevage définitif.

3 Les poulets sont abattus sur trois ou quatre semaines à partir de la 15^e semaine d'élevage. A cet âge, ils pèsent entre 1,6 et 2,8 kg vifs.

L'abattage d'une bande sur trois semaines peut être préféré pour éviter de trop fortes variations dans le poids des volailles entre le début et la fin de la bande afin de fournir un produit homogène aux consommateurs.

Pour une bande de 500 poulets, sur 3 ou 4 semaines, cela fait 125 à 170 poulets abattus par semaine

4 Une fois les 3 ou 4 semaines d'abattage terminées, il faut réaliser le nettoyage du bâtiment d'élevage qui sera suivi d'au moins deux semaines de vide sanitaire avant une nouvelle mise en place de poussins.

Le vide sanitaire des parcours, de 8 semaines minimum, pourra se terminer après l'arrivée des poussins qui, pendant les 4-5 premières semaines de leur vie, peuvent rester dans le bâtiment d'élevage (dont les trois premières semaines chauffées).

En revanche, il est vivement conseillé de doubler les parcours afin d'allonger le vide sanitaire de ces derniers et d'alterner l'élevage d'un parcours à l'autre une bande sur deux et, ainsi, permettre la repousse de l'herbe.

Elevage type en Île-de-France

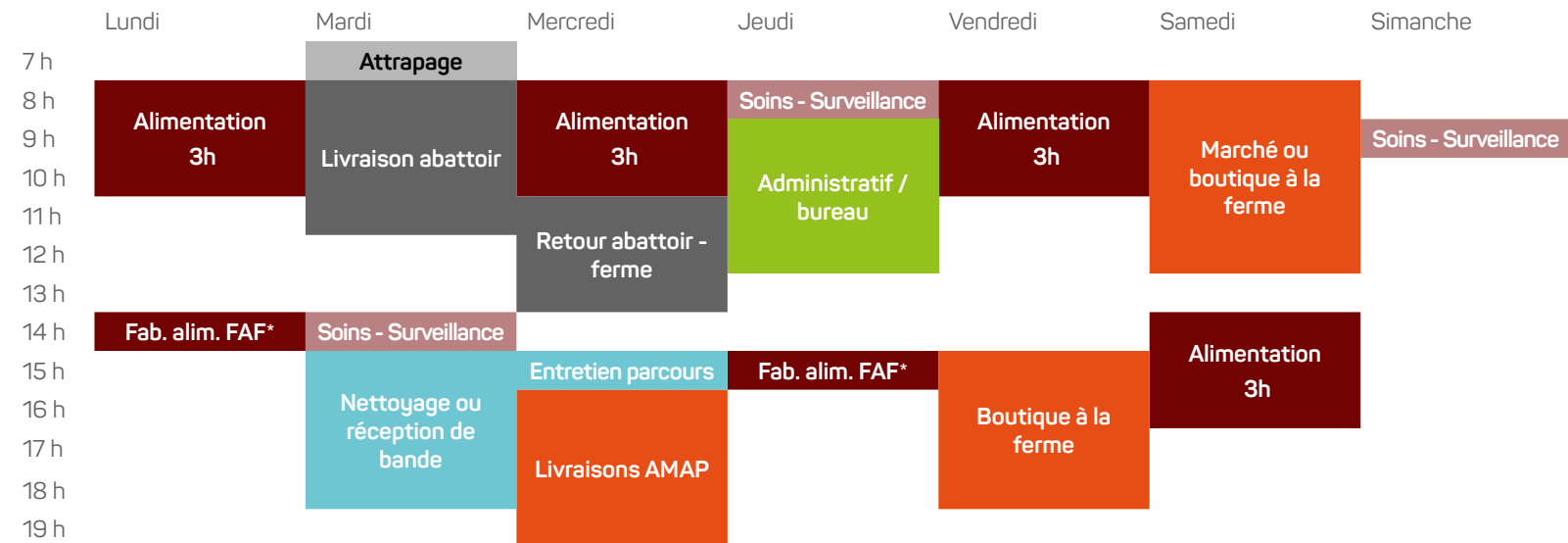
Les fermes biologiques franciliennes élevant des volailles de chair le font, en général, sur des bandes de 400 à 600 poulets dans des bâtiments mobiles avec, en général, 6 bâtiments consacrés aux poulets de chair.

Il y a entre 2 000 et 2 500 animaux sur la ferme à un instant t et environ 6 500 poulets sont abattus chaque année (hors volailles élevées pour les fêtes comme les chapons ou les poulardes).

Il y a souvent deux élevages complémentaires :

- de poules pondeuses de moins de 250 poules
- et de volailles dites « festives » (chapons et poulardes) pour les fêtes de fin d'année.

Organisation de l'organisation du travail lors d'une semaine type



* Fabrique d'alimentation à la ferme



Il existe autant d'organisations que d'éleveurs. Cet exemple est basé sur l'utilisation de 5 bâtiments, avec un abattage de 4 semaines au bout de la 15^e semaine d'élevage, suivi de 2 semaines de vide sanitaire.

Certains éleveurs abattent plus tôt (cela dépend du poids voulu par les clients), interrompent l'élevage en août car les clients sont absents (permet de prendre des congés mais doit être anticipé sur l'arrivée des poulets), d'autres ont 6 bâtiments, abattent sur trois semaines pour être homogènes dans les poids de poulets, certains ont une poussinière pour accueillir les poussins, etc.

De manière générale, il est recommandé d'avoir deux parcours par bâtiments car leur vide sanitaire obligatoire est de 8 semaines.

Salmonelles :

Avoir une flore microbienne équilibrée dans le poulailler et le parcours permet de protéger en partie l'élevage des salmonelles naturellement présentes dans la nature mais dont l'élevage doit être exempt. L'aspersion des ferments lactiques, kéfir ou autres solutions spécialisées peut permettre de favoriser cette flore dans l'élevage.

Biosécurité

La disposition des parcours et des bâtiments doivent être bien réfléchis en amont afin de satisfaire les nouvelles normes de biosécurité (plan de circulation, différentes zones d'accès en fonction des publics, SAS d'entrée / sortie de la zone d'élevage, équarrissage, etc).

La Boîte à outils Poulets de chair



AVERTISSEMENT : les données économiques présentées dans cette fiche sont des repères de produit et de charges, en se basant sur les données d'agriculteurs franciliens. Les charges de structure ne sont pas détaillées mais font l'objet de points de vigilance. Par ailleurs, les prix sont diffusés à titre indicatif. Ces chiffres doivent être pris avec du recul et être évalués avec vos propres coûts et les performances de votre élevage et.

AIDES

POUR LES PARCOURS

Aide CAB (Conversion Agriculture Biologique) :

44 €/HA

Aides MAB (Maintien Agriculture Biologique) :

35 €/HA

CRÉDIT D'IMPÔT

3 500 €/AN

(4000€ maximum pour le cmul avec la CAB, la MAB et les MAEC)

AIDE À LA CERTIFICATION

80 % de la facture HT

D'autres aides existent (investissement, ...), faites le point avec votre conseiller aides en amont.



Votre conseiller aides :

06 40 30 01 94

aides@bioiledefrance.fr

A voir sur la chaîne You Tube du GAB IdF : «La volaille bio éveille des vocations en IdF»

Fiche réalisée en partenariat avec l'Établissement Régional de l'Élevage (ERE) avec le soutien de la DRIAAF IdF.



Données technico-économiques

Investissement : bâtiments, équipements, ...

Bâtiment	de 6 000 à 8 000 € HT
Soit pour un élevage avec 6 bâtiments	de 36 000 € à 48 000 € HT

Le coût des bâtiments varie en fonction du type de matériau, de la taille du bâtiment, du fournisseur, etc.

Il ne faut pas négliger les coûts de raccordement au réseau (eau, électricité, etc.), et celui de la mise en place des clôtures qui peut s'avérer longue et coûteuse dans certains cas, notamment si il y a des risques de prédation importants.

Un engin mécanisé (tracteur, manitou, etc.) est également conseillé, ainsi qu'une bétailière, des caisses de transport pour les animaux, des frigos / chambre froide, une caisse de transport froide, etc.

Alimentation

Coût de l'aliment acheté pour une bande de 500 poulets
Abattage à partir de la 15^{ème} semaine pendant 3 semaines

	Consommation totale / bande sur la période	Prix de l'aliment € HT / t	Coût total de l'aliment / poulet sur la période
Démarrage (4 semaines)	435 kg	694 €	302 €
Croissance / finition (10 à 12 semaines)	4 760 kg	650 €	3 094 €
Total pour une bande de 500 poulets			3 396 €
Total sur l'année pour 6 500 poulets			44 148 €

Le prix moyen de l'aliment est celui déclaré par un échantillon d'éleveurs et peut varier en fonction des années et des fournisseurs.

Par ailleurs, Les agriculteurs qui le peuvent incorporent une partie de leur production de céréales / protéagineux dans une ration adaptée. Les coûts de l'alimentation s'en trouvent modifiés.

Ex. de faiseurs d'aliment avec lesquels travaillent des éleveurs bio d'IdF

Entreprise	contact
EDOU BREIZH	02 99 47 03 72
UFAB	06 09 21 49 28
NOVAL	06 83 81 52 88
CIZERON Bio	06 22 22 77 89

Marge brute (hors investissements, coûts des soins et achat des poussins)

Ce calcul est basé sur un élevage de 6 500 poulets ayant un poids moyen carcasse de 1,8 kg.

	Total/kg HT	Total/ poulet HT	Total/an HT
Charges aliment	3,77 €	6,79 €	44 148 €
Charges abattage	1,44 €	2,60 €	16 900 €
pour des poulets emballés et étiquetés (hors déplacement)			
Recettes (pour des poulets vendus à 11 €/kg TTC)	10,42 €	18,76 €	121 914 €
Marge brute	5,21 €	9,37 €	60 866 €

Principaux débouchés en Île-de-France

La vente directe (à la ferme, en AMAP, ruche qui dit oui !, etc.) est une solution rémunératrice, mais attention au temps passé par rapport aux volumes vendus !

La vente à des magasins, restaurants, artisans, transformateurs, permet de livrer de plus gros volumes en une fois.

Il existe également une demande importante en restauration collective. Attention toutefois aux équilibres matière et à l'adaptation à la demande, qui est généralement sur de la volaille découpée.